

## SOUS LES 'WEÏ SEPTENTRIONAUX.

La sixième année Thaï-phing-tchin-kiun du règne de Thaï-wou-ti ( 445 ), il parut un décret qui ordonna la punition du Thou-kou-hoen (1) Mou-li-yan. Celui-ci se réfugia dans le pays de Iu-thian, dont il tua le roi.

On lit dans la Vie de Thaï-wou-ti , que cette sixième année , à la quatrième lune , on battit Mou-li-yan , prince des Thou-kou-hoen , dans le pays de Yen-phing-pe-lan. A la huitième lune , ce chef se réfugia à l'ouest , dans le pays de Iu-thian.

La Notice sur Iu-thian donne , au sujet de cet événement , les détails suivans : Le royaume de Iu-thian est au nord-ouest du Thsieï - mo , et au nord des montagnes Bleues , à plus de 200 li. A l'est , il est éloigné du pays des Chen-chen , de 1,500 li ; au midi , il est à 2,000 li du royaume des femmes ; à l'ouest (2) , il est à 1,000 li

(1) Les Thou-kou-hoen étaient des Tartares orientaux établis dans le Tangut. *Voyez l'Hist. des Huns* , tom. I , pag. 193.

(2) Ces mots entre parenthèse sont pris de l'*Histoire des Souï*. *Note du rédacteur chinois*.